



SPORTS INTERSCOLAIRES FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2018-2019



Votre enfant doit remettre ce formulaire lors des périodes d'inscription. Le montant comprend le camp d'entraînement, la saison et les séries jusqu'à l'élimination de l'équipe. Aucun remboursement ne sera accordé après le 28 septembre 2018.

SPORTS	PRIX	PÉRIODE D'INSCRIPTION	DÉPÔT DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRE*
<input type="checkbox"/> Soccer extérieur (septembre et octobre)	100 \$ Aucun remboursement car la saison débute tôt en septembre	28 au 31 août 18	65 \$
<input type="checkbox"/> Soccer intérieur	275 \$	Jusqu'au 14 septembre	65 \$
<input type="checkbox"/> Basketball	275 \$	Jusqu'au 14 septembre	65 \$
<input type="checkbox"/> Volleyball	275 \$	Jusqu'au 14 septembre	65 \$
<input type="checkbox"/> Hockey (4 ^e et 5 ^e secondaire)	275 \$	Jusqu'au 14 septembre	65 \$
<input type="checkbox"/> Badminton	215 \$	Jusqu'au 7 septembre	65 \$
<input type="checkbox"/> Cheerleading élite (avec sélection)	150 \$	Jusqu'au 7 septembre	125 \$

École des Sentiers

1090, chemin de Château-Bigot, Québec (Québec) G2L 1G1
Téléphone : 418 624-3757 • Télécopieur : 418 622-0477
sentiers@cstdps.qc.ca • www.sentiers.cstdps.qc.ca

 Commission scolaire des
PREMIÈRES-SEIGNEURIES
Inspirer pour devenir

L'ÉDUCATION
PUBLIQUE Des forces qui s'additionnent
AU QUÉBEC Des succès qui se multiplient

* DÉPÔT DE SÉCURITÉ

_____ Initiales du parent

Un dépôt de sécurité est obligatoire. **AUCUN DÉPÔT EN ARGENT NE SERA ACCEPTÉ.** Ce dépôt de sécurité sera rendu à votre enfant au retour du chandail d'équipe ou de l'uniforme entre le 29 et le 31 mai. Après ces dates, votre dépôt sera encaissé.

Une **\$\$\$\$ campagne de financement \$\$\$\$** sera offerte dès la mi-septembre. Les sommes doivent être amassées dans un but précis et doivent être utilisées pendant l'année en cours.

CRÉDIT D'IMPÔT :

Pour recevoir le crédit d'impôt pour l'année fiscale en cours, le montant total de l'activité doit avoir été **entièrement payé avant le 31 décembre 2018.** Le crédit d'impôt sera émis au nom du payeur.

HEURES D'OUVERTURE :

Les heures d'ouverture de l'école sont de 8 h 30 à 16 h 30. Si votre enfant est présent à l'école en dehors de ces heures, vous devez en informer la direction adjointe afin de prendre entente.

Nom de l'élève : _____

Numéro de fiche : _____

Date de naissance : _____

Sexe : F M

Grandeur chandail de pratique _____

Courriel du parent pour la confirmation du début des activités : _____

Signature du parent : _____

Grandeur pour chandail de pratique : _____

Isabelle Arata
Technicienne en loisirs

Véronique Bradley,
Direction responsable de l'interscolaire

V:\Administration\066\Secretariat\Secretariat Commun\Accueil des élèves\2018-2019\20180703_LET_Accueil_secondaire5.doc

École des Sentiers

1090, chemin de Château-Bigot, Québec (Québec) G2L 1G1
Téléphone : 418 624-3757 • Télécopieur : 418 622-0477
sentiers@cspdps.qc.ca • www.sentiers.cspdps.qc.ca

 Commission scolaire des
PREMIÈRES-SEIGNEURIES
Inspirer pour devenir

L'ÉDUCATION
PUBLIQUE Des forces qui s'additionnent
AU QUÉBEC Des succès qui se multiplient